

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)**

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANDEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michelle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association AQUITAINE INTERNATIONAL - Subvention de fonctionnement de
l'EURO INFO CENTRE au titre de l'exercice 2004 - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Euro Info Centre (E.I.C.) Bordeaux Aquitaine, hébergé par la plate-forme d'ingénierie Aquitaine International, dont il constitue par ailleurs un rouage indispensable, s'inscrit en tant que relais officiel de la Commission Européenne dans un réseau fort de 300 contacts sur l'ensemble du territoire communautaire.

Sa mission principale consiste à informer, conseiller et assister individuellement les entreprises et les acteurs institutionnels sur toutes les questions relatives au grand marché intérieur (législation, programmes et sources de financement, fiscalité, concurrence, normes, actualité...), tout en organisant et renforçant les synergies et les partenariats transnationaux, afin d'aider les PME-PMI locales à élargir leurs stratégies au niveau européen et international.

La qualité et le niveau d'activités développés par l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine depuis sa création -et notamment lors du passage à l'euro, puis dans le cadre de la préparation à l'élargissement de l'Union Européenne-, lui ont permis d'obtenir de la Direction Générale Entreprises de la Commission Européenne une évaluation positive en mars 2004, ainsi que son classement en « zone bleue », ce qui représente le niveau de qualification maximum.

Depuis 1992, notre établissement public contribue, aux côtés de l'Union Européenne, du Conseil Régional d'Aquitaine et des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine, au financement des missions confiées à l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine.

Pour l'année 2004, le plan d'actions présenté par l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine se décline selon les axes d'intervention ci-après :

- 1. Poursuite des actions de sensibilisation des acteurs économiques aux différents sujets communautaires à travers l'organisation de manifestations et de réunions d'information sur des thématiques spécifiques à destination des entreprises ressortissantes de la C.C.I. de Bordeaux : création et diffusion d'une newsletter mensuelle relative à l'élargissement, veille informative réglementaire, veille des appels d'offres communautaires et refonte du site internet du centre de ressources.*

2. *Développement des services européens aux entreprises* : un partenariat avec le Comité des Expositions de Bordeaux a permis la mise en place d'un « Stand Europe » sur la Foire Internationale de Bordeaux du 15 au 24 mai 2004, qui a attiré un large public, très sensible aux questions relatives à l'élargissement de l'Union. Par ailleurs, l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine entend développer sa mission informative auprès des PME-PMI locales sur la recherche de financements européens : accompagnement pour le montage de dossiers Objectif 2, partenariat avec Aquitaine Europe Communication et l'ADERA sur les recherches de financements relatifs aux technologies de l'information et de la communication et aux programmes de R & D. D'autre part, l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine participe, depuis le début de l'année 2004, à un programme lancé par la Commission Européenne visant à renforcer la coopération des différents réseaux d'appui aux entreprises au niveau local. Enfin, une opération spécifique sur la « Sous-traitance et l'élargissement » sera organisée en septembre 2004 avec la C.C.I. de Bordeaux

3. *Extension du service d'informations disponibles sur demande* : l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine souhaite conduire de nouvelles actions à destination des entreprises, mais également vers les autres E.I.C. du réseau et sensibiliser aux questions communautaires un nombre croissant de clients.

Parallèlement, l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine conduit une politique partenariale active visant à renforcer les synergies entre les interlocuteurs régionaux, tout en consolidant l'effet réseau des E.I.C. par la mise en place de nouvelles procédures qualité.

L'association Aquitaine International sollicite pour l'année 2004 le renouvellement de la contribution de notre établissement à hauteur de 22.900 €, au titre du budget de fonctionnement de l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine, évalué à 140.295 € T.T.C., et se présentant comme suit :

Charges		Produits	
Personnel	114.500 €		
Frais généraux :	10.767 €	Union Européenne :	32.000 €
. honoraires :	2.967 €	. DG XXIII :	25.000 €
. fournitures :	1.800 €	. programmes :	7.000 €
. téléphone, fax :	4.000 €		
. frais postaux :	2.000 €		
Crédits d'actions :	14.028 €	Conseil Régional d'Aquitaine :	19.500 €
. déplacements, missions	3.000 €		
. personnel intérimaire :	1.830 €		
. sous-traitance générale :	1.870 €		
. publications :	7.328 €		
Information économique :	1.000 €	C.U.B. :	22.900 €
. abonnement		C.C.I. d'Aquitaine :	65.895 €
TOTAL :	140.295 €	TOTAL :	140.295 €

Compte tenu du programme d'actions développé par l'E.I.C. Bordeaux Aquitaine et dont les PME-PMI implantées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux bénéficient largement, il vous est proposé de poursuivre notre accompagnement financier au fonctionnement de cette structure.

En 2003, le soutien financier de notre établissement public, amorçant une phase de désengagement, s'est élevé à 20 000 € au lieu de 22 900 €. Conformément à ce positionnement initié l'an passé, le soutien financier proposé cette année à cette association a été ramené 17.500 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, Mesdames, Messieurs, il vous est demandé de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 17.500 € à l'Association Aquitaine International, au titre de la participation au fonctionnement de l'Euro Info Centre Bordeaux Aquitaine pour l'année 2004.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, et à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'année 2004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
27 JUILLET 2004

M. JEAN-CHARLES BRON

